

# Avis d'Appel Public à la Concurrence

## Marché de Travaux > 90 000 €

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** COMMUNE D'AUBUSSON (23200).

**Personne responsable du marché :** M. le Maire.

**Adresse :** Mairie – 50 Grande Rue – 23200 AUBUSSON.

**Objet :** Création d'une Passerelle piétonnière sur la Creuse entre le Site Philips et le Quai des Îles – 23200 AUBUSSON.

**Type de procédure :** Marché Négociée avec publicité et mise en concurrence conformément à l'article 35-I-5° du Codes des Marchés Publics.

**Type de marché :** Marché de travaux, exécution.

**Variantes :** Variantes possibles selon les conditions fixées dans le dossier de consultation des entreprises.

**Prestations divisées en lot :** Marché contenant une tranche ferme et 2 lots.

Lot n° 01 : Gros Œuvre.

Lot n° 02 : Charpente lamellé – Métallerie.

**Délai d'exécution :** 3 mois à compter de la notification du marché.

**Conditions de participation, justifications à produire (article 46 du CMP) :**

\_ Attestations d'assurance de responsabilité civile et décennale pour l'année en cours.

\_ Déclaration du candidat DC5.

\_ Lettre de candidature DC4.

\_ Extrait Kbis.

\_ Pouvoir de la personne habilitée à engager la société (les candidatures et les offres transmises par voie électronique ne pourront être signées que par cette personne).

\_ Eventuellement copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire.

\_ Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier (si non précisé au DC4 et DC5):

- Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.

- Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics.

- Que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3 et L 620-3 du Code du Travail.

- Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail.

Notice permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, par exemple :

- Liste des principales références.

- Liste du personnel et du matériel.

- Qualification professionnelle.

**Critères d'admission des candidatures :**

- Conformité des justificatifs demandés ci-avant.

- Garanties professionnelles, financières et techniques de l'entreprise.

- Capacité à respecter le délai d'exécution.

**Nombre de candidats admis à remettre une offre :** Au moins trois par lots à attribuer, pas de nombre maximum.

**Critères d'attribution :** Conformément à l'article 53 du CMP, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-après,

1° - Prix des prestations (50%).

2° - Capacité à respecter le délai d'exécution (25%).

3° - Valeur technique et fonctionnelle des prestations (25%).

**Date limite de remise des candidatures :** mardi 6 janvier 2009, avant 12 heures à la Mairie d'Aubusson.

**Justifications à produire à la remise de l'offre :** L'ensemble des documents indiqué dans le règlement de la consultation.

**Modalités de financement et de règlement :** Le financement des travaux est assuré par le budget de la Commune et subventions. L'entreprise pourra bénéficier du versement de l'avance forfaitaire. Les paiements seront effectués par mandats administratifs sous 45 jours.

**Avance forfaitaire :** 5% du montant du marché, une caution personnelle et solidaire sera exigée pour couvrir le remboursement de l'avance forfaitaire.

**Date d'envoi à la publication :** mardi 9 décembre 2008.

**Dématérialisation de la procédure :** [technique.aubusson@wanadoo.fr](mailto:technique.aubusson@wanadoo.fr)